

**14 NOVEMBRE 2017 CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE PERCÉ**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue à la salle de l'hôtel de ville à laquelle sont présents mesdames les conseillères Doris Bourget, Allyson Cahill-Vibert, Andréanne Trudel Vibert et Doris Réhel et messieurs les conseillers Jerry Sheehan, Magella Warren, Robert Daniel et Nicolas Ste-Croix sous la présidence de la mairesse, madame Cathy Poirier. Sont également présents monsieur Félix Caron, directeur général, et madame Gemma Vibert, greffière.

Madame la mairesse annonce l'ouverture de la séance à 18 h.

La présente séance, tel qu'il appert de l'avis de convocation, a pour but la prise en considération des sujets suivants :

1. Autorisation de signature et utilisation d'un timbre de signature – Mairesse
2. Mise en œuvre du projet de protection et de réhabilitation du littoral de Percé suite aux tempêtes du 30 décembre 2016 et du 11 janvier 2017 – Soumissions – Lot 3 – Travaux relatifs à l'aménagement du paysage et de la promenade et à la construction de stationnements et d'un bâtiment.

RÉS. NO. 001-2017 : AUTORISATION DE SIGNATURE – MAIRESSE

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Nicolas Ste-Croix et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers que la mairesse, madame Cathy Poirier, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Ville de Percé, tous les effets bancaires et autres documents pertinents pour la bonne marche de la Corporation;

QU'elle soit également autorisée, conformément à l'article 100.1 de la *Loi sur les cités et villes*, à utiliser une reproduction de sa signature sur les chèques et effets négociables autres que les obligations.

ADVENANT 18 H 05, IL EST PROPOSÉ par madame la mairesse et résolu à l'unanimité de suspendre la présente séance pour quelques minutes afin d'avoir des discussions supplémentaires, à huis clos, sur le deuxième sujet à l'ordre du jour.

ADVENANT 18 H 24, reprise de la séance.

RÉS. NO. 002-2017 : MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE PROTECTION ET DE RÉHABILITATION DU LITTORAL DE PERCÉ SUITE AUX TEMPÊTES DU 30 DÉCEMBRE 2016 ET DU 11 JANVIER 2017 – SOUMISSIONS – APPEL D'OFFRES PUBLIC – LOT 3 – TRAVAUX RELATIFS À L'AMÉNAGEMENT DU PAYSAGE ET DE LA PROMENADE, LA CONSTRUCTION DE STATIONNEMENTS ET D'UN BÂTIMENT

CONSIDÉRANT QUE le conseil doit prendre une décision quant aux soumissions reçues suite à l'appel d'offres pour la réalisation des travaux prévus au lot 3 du projet de protection et de réhabilitation du littoral de l'anse du Sud;

CONSIDÉRANT QUE le conseil est d'avis qu'il ne dispose pas d'informations assez précises sur le montant maximum que la Ville aura à assumer pour cette partie du projet;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Robert Daniel et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de reporter la décision à une prochaine séance.

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, madame la mairesse annonce l'ouverture de la période de questions.

ADVENANT 18 H 30, monsieur le conseiller Nicolas Ste-Croix propose la levée de la présente séance.

**CATHY POIRIER,
MAIRESSE**

**GEMMA VIBERT,
GREFFIÈRE**

En signant ce procès-verbal, je reconnais que je signe toutes et chacune des résolutions qu'il contient.

**CATHY POIRIER,
MAIRESSE**